

Commune de Vis en Artois
DE_2024_012

Séance du mardi 28 mai 2024

Membres en exercice

: 15

Présents : 10**Votants**: 15

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-huit mai l'assemblée s'est réunie en mairie, sous la Présidence de Monsieur Christian Thiévet, Maire, en suite de convocation en date du 21 mai 2024 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Pour : 15 - **Contre** :

0 -

Abstentions : 0

Présents : Christian THIÉVET, Daniel LADRIÈRE, Roger CANDAËS, Simon DEGEUSER, Philippe DEGROOTE, Laurence DERON, Franck LAGRENE, Raphaël LALIN, Julien LETERME, Jean-Pierre SANTY

Secrétaire de séance:

Laurence DERON

Procurations: Christian BOISLEUX, Ghislaine ANSELIN, Nathalie BUKOWINSKI, Sébastien ROUSSELLE, Julie VERMEESCH

Absents Excusés:

Demande de subvention pour la rénovation de la chapelle du cimetière

Suite à la fin de la procédure des reprises de concessions abandonnées, la chapelle au centre du cimetière devient propriété de la commune. Son état nécessite des travaux de rénovation.

Monsieur le Maire sollicite le Conseil Municipal l'autorisation de demander des subventions pour la rénovation de la chapelle du cimetière et l'autorisation d'effectuer les démarches nécessaires.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte et autorise Monsieur le Maire à demander des subventions pour la rénovation de la chapelle.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

A Vis en Artois, le 28 mai 2024

Le Maire,

Christian THIEVET

Acte notifié et/ou mis en ligne le 04/06/2024

Le Maire certifie sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lille, dans un délai de 2 mois, à compter de sa notification et/ou de sa mise en ligne/ saisine possible par l'application informatique "télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr

| |
|--|
| AGEDI Dépôt Préfecture du Pas de Calais |
| Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 31/05/2024 062-216208645-20240528-DE_2024_012-DE |